

QUELS SERONT LES RESULTATS DU NOUVEAU REGIME?

Les modifications importantes que nous nous proposons d'introduire et leurs effets sur la gestion du Ministère ont été identifiés au cours des divers chapitres de cette brochure. Cependant, le lecteur peut se demander en toute justice quelle sera l'influence du nouveau régime sur ses propres fonctions. Ce sujet sera discuté au cours des colloques mais il est peut-être utile de répondre ici brièvement aux questions qui peuvent venir à l'esprit du lecteur.

Q. Comme chef de mission, je passe déjà beaucoup plus de temps que je ne le voudrais à des questions administratives. Quel sera l'effet du nouveau régime à ce sujet?

R. Plusieurs aspects de l'administration d'un poste à l'étranger, (personnel, sécurité) ne seront pas affectés par le nouveau régime. En ce qui concerne la gestion financière, les aspects les plus familiers comme la revue du programme, les prévisions financières, la comptabilité de fin de mois demeureront inchangées. Les rapports budgétaires que vous devrez examiner à intervalles réguliers constituent réellement l'élément neuf du nouveau régime.

A notre avis, vous ne passerez pas plus de temps qu'auparavant aux questions administratives, mais nous espérons qu'il sera distribué d'une façon différente. Par exemple, vous devrez apporter beaucoup plus de soin à la préparation des prévisions financières pour votre mission puisqu'elles seront la base du budget mis à votre disposition pour l'année suivante. Le rapport budgétaire vous apportera l'occasion d'examiner régulièrement l'ensemble de vos opérations et de réévaluer vos plans pour le reste de l'année. Puisque dans la majorité des cas, il ne sera plus nécessaire de consulter l'administration centrale, votre agent d'administration aura simplement à exécuter les plans que vous aurez arrêtés. Ainsi donc, deux heures passées à la discussion du rapport budgétaire avec votre agent d'administration devraient remplacer les nombreuses interventions quotidiennes et les échanges fréquents avec l'administration centrale qui caractérisent votre rôle dans le système actuel.

Q. En tant qu'agent d'administration, j'ai beaucoup d'autres responsabilités en plus de la gestion financière. Le nouveau régime, les nouveaux rapports et les nouvelles procédures vont-ils me laisser suffisamment de temps pour mes autres responsabilités?

R. Oui. Nous ne pensons pas que la mise en vigueur du nouveau régime ait pour résultat d'augmenter la somme de temps et d'efforts consacrés à la gestion financière. Votre participation à la revue du programme et à la préparation des prévisions financières annuelles demandera sans doute plus de soin que par le passé, mais les tâches quotidiennes qui consistent à placer des commandes, poster les dépenses, préparer la comptabilité et contrôler les budgets ne changeront pas et ne devraient pas être plus lourdes qu'à présent. Au contraire, dès que votre budget sera approuvé, il constituera votre autorisation d'engager des dépenses au début de l'année fiscale et vous devriez pouvoir préparer votre plan de travail à l'avance de façon à le compléter avec moins d'effort, moins de correspondance avec